



CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2020 COMPTE-RENDU

La séance s'est ouverte à 19 h 00 présidée par M. Patrick Cassany, Maire de la Commune de Villeneuve-sur-Lot, à la Maison de la Vie Associative en raison de la crise sanitaire liée au COVID 19.

Étaient présents : Mmes et MM. Albinet, Armicent (Jusqu'à l'affaire n°1), Asperti, Beghin, Belan, Bousquet-Cassagne, Calvet, Cassany (Maire), Chalah, Claudel-Dourneau, Darné, Delléa, Denis, Feuillas, Gallego-Medina, Girard (secrétaire de séance), Hamidani, Joly, Lacoue, Ladrech, Lamorlette, Marchand, Maruejols-Benoit, Pinzano, Tranchard, Zafar

Étaient absents représentés : M. Leygue par M. Joly, M. Unanué par Mme Claudel-Dourneau

Étaient absents : Mmes et MM. Armicent (à partir de l'affaire n°1 et suivantes), Dupuy, Falconnier, Gonzato, Laporte, Lhez-Bousquet, Varin, Vielmas

Monsieur Julien Girard a été désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 26 novembre 2019 est approuvé. Celui des décisions du Maire, prises en application des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, est validé. Il s'agit du document faisant état des décisions 1 à 87 prises en 2020.

Monsieur Tranchard a souhaité avoir deux précisions pour quatre d'entre elles. Il s'agit de la n°23, 37, 68 relatives à une ouverture de crédit et la 84 qui concerne la réhabilitation de la halle.

La première décision est une erreur et a été annulée de fait par les deux suivantes puisque le Maire n'a reçu une délégation du Conseil Municipal pour ouvrir des lignes de trésorerie qu'à hauteur d'un million d'euros. Il a donc été procédé à une ouverture de ligne une par une.

Pour la décision relative aux travaux de réhabilitation de la Halle, les services transmettront à M. Tranchard la réponse par courrier.

I - PRÉSENTATIONS DES MESURES PRISES DURANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT :

Cette présentation est effectuée par Monsieur le Maire.

Les différentes ordonnances prises par le gouvernement suite à la loi d'urgence du 23 mars dernier pour faire face à l'épidémie avaient pour objectif de permettre d'assurer la continuité administrative des collectivités territoriales. Ainsi, certaines mesures ont pu être adoptées par voie de décision du Maire. Depuis le déconfinement, il a été rendu possible d'organiser ce conseil municipal dans le respect des règles de distanciation et des gestes barrières. Ce dernier se déroule avec des assouplissements de la réglementation au niveau du quorum des élus, ramené au tiers des présents, et aussi des procurations : un élu peut en détenir deux.

Pour faire face à cette situation de confinement inédite, la Collectivité a été amenée à définir un plan de continuité de l'activité des services de la Collectivité. Une cellule de crise composée de cadres et d'élus a été constituée avec pour objectifs d'assurer le fonctionnement des services publics essentiels, protéger les habitants et prendre des mesures d'accompagnement de soutien de l'activité dans ce contexte.

La mairie est restée ouverte tous les matins afin d'expliquer les différentes démarches auprès de la population relatives aux dérogations de déplacement. Des permanences téléphoniques ont aussi été mises en place les après-midis.

Le CCAS est resté également ouvert pour aider des personnes qui se sont retrouvées dans des situations difficiles. Le service du portage à domicile a également poursuivi ses missions et a été étendu puisque la table du CCAS a dû être fermée.

L'école Jules Ferry a été mobilisée pour accueillir les enfants des personnels soignants et d'autres professions dont l'activité était nécessaire au quotidien. Le service de l'état-civil et des cimetières ont également continué à fonctionner pour les déclarations de naissances, de décès et les inhumations. Le service de la propreté et de l'hygiène, la Police Municipale et les Services Techniques, placés en astreinte, ont été actifs tout comme les services supports tels que la communication pour relayer les informations nécessaires pour faire face à la crise et le magasin pour l'achat du matériel de protection.

En ce qui concerne la Communauté d'Agglomération du Grand Villenuevois, le service de collecte des ordures ménagères s'est également poursuivi dans des conditions normales grâce au système de réquisition pour permettre aux agents de gérer la garde de leurs enfants. La crèche Darfeuille a également été ouverte pour permettre aux enfants des personnels prioritaires d'être accueillis.

Il est annoncé au Conseil municipal, la volonté de verser aux agents mobilisés une prime exceptionnelle de 1000 € maximum pour ceux qui ont travaillé durant la période de confinement. Cette dernière sera reversée uniquement aux agents de catégorie B et C et concernent les services mobilisés mentionnés ci-dessus. Cette proposition sera formulée aux représentants du personnel lors du prochain Comité Technique.

Il a été également préparé un plan de retour à l'activité avec l'extension progressive des horaires d'ouvertures de la Mairie et des Services. Il a dû être organisé la réouverture des écoles en suivant un protocole strict imposé par le ministère de l'Éducation Nationale. Le choix a été fait d'ouvrir de manière progressive, d'abord les CP et CM2, les cours élémentaires ensuite et le 2/06 les élèves de maternelles. Aujourd'hui environ 30 % des enfants ont revenus fréquentés les écoles. La bibliothèque a également repris une activité avec la reprise des portes et la mise en place d'un système de drive. Enfin le Centre de Loisirs Nelson Mandela a rouvert en même temps que les écoles avec les mêmes contraintes. A suivi la maison des jeunes, les archives municipales et les espaces sportifs de plein air ainsi que les parcs et jardins.

En ce qui concerne la distribution des masques grands publics, la Commune a passé commande auprès d'une entreprise pour pouvoir doter les habitants. Deux points de distributions ont été mis en place avec un envoi aux personnes ne pouvant se déplacer. Une annonce du Gouvernement fait état d'une prise en charge de la moitié du coût des masques.

Les différentes ordonnances prises ont également assoupli les règles budgétaires. Ainsi, les délais relatifs au vote du Budget de la Ville sont repoussés au 31 juillet. Pour permettre aux associations locales de fonctionner, le Maire s'est vu doter de la possibilité de verser, par voie de décision, les subventions aux associations. Une décision a donc été prise en ce sens. Il a donc été versé comme à l'accoutumée, les sommes prévues au budget pour leur fonctionnement avant son vote.

Pour ce qui est du soutien à l'activité économique, il a été décidé d'exonérer les commerces et notamment les cafés restaurants de droits de terrasses et de droits de places. Le territoire, par le biais de la CAGV participera au fond de soutien créé par le Conseil Régional et abondés par les agglomérations à hauteur de 2€/habitant. Avec l'Agglomération Agenaise, le territoire Villenuevois participera à la plateforme initiative 47 par la mise en place de prêts d'honneur destinés aux entreprises qui ne pourront pas bénéficier des dispositifs d'aides actuellement créés. Des plans plus spécifiques par filières devraient être annoncés prochainement par le Gouvernement.

Cette crise a également eu des conséquences sur les finances des collectivités territoriales. Selon des estimations réalisées par les services financiers de la Ville, il est estimé une perte de ressources financières de 565 000 € (pertes de recettes de taxes, droits de mutations, droits de places, de terrasses ...) et ce malgré une baisse de certaines dépenses en fluides, carburants et denrées alimentaires pour les cantines. À cela s'ajoute une dépense estimée à 200 000 € pour l'achat des matériels de sécurité nécessaires pour l'activité des agents.

II - EXAMEN DES PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS :

AFFAIRE N° 1 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - Rapporteur : M. CALVET

Synthèse

Les ratios 2019 confortent une épargne brute proche des 4 M€ et un désendettement significatif.

L'exercice 2019, grâce aux efforts de gestion continus, permet le maintien d'une épargne brute proche de 4 M€. Sur le mandat, l'épargne et la capacité de désendettement se sont nettement améliorées, alors que la fiscalité des ménages est restée stable pour la 10^{ème} année consécutive.

La bonne tenue des crédits de gestion et la baisse des frais financiers sont les éléments notables de cet exercice budgétaire. Les investissements, dans un contexte de fortes réductions des dotations de l'Etat, ont été contenus entre 2014 et 2017. Ils n'ont repris qu'en 2018 et 2019 lorsque la municipalité a eu l'assurance de la part de l'État d'une stabilité de ses dotations.

	VSL En K€	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Le pilotage financier s'exerce au travers de deux ratios qui sont :	+Recettes de gestion	31 040	31 116	30 306	29 208	29 062	29 287
	- Dépenses de gestion	26 843	27 025	26 275	24 876	24 254	24 596
	- Frais financiers	1 289	1 088	1 041	936	844	760
	= Epargne brute	2 908	3 003	2 990	3 395	3 964	3 931
	Taux d'épargne brute	9,4%	9,7%	9,9%	11,6%	13,6%	13,4%
● le taux d'épargne brut qui doit être supérieur à 10% des recettes réelles de fonctionnement,	Excédent N-1	211	2 455	4 025	3 917	1 277	1 279
	Dépenses PPI & PAI	3 589	3 825	2 644	3 144	4 955	9 323
	Encours de dette au 31/12	29 615	30 111	27 493	24 930	22 153	24 481
● la capacité de désendettement qui doit être inférieure à 10 ans,	Encours dette au 31/12 épargne brute	10,2 ans	10,0 ans	9,2 ans	7,3 ans	5,6 ans	6,2 ans

Sommaire : La présentation du compte administratif se fera selon la partition suivante :

- examen des taux de réalisation entre le budget primitif et le compte administratif
- examen des soldes intermédiaires de gestion qui consolident le budget 2019 par nature jusqu'à l'obtention de l'épargne brute et comparaison avec l'exercice N-1
- présentation des principaux investissements réalisés au budget principal
- présentation de l'évolution des ratios financiers et du résultat de clôture

I - LA RÉALISATION DU BUDGET PRIMITIF 2019 : UNE GESTION RIGOUREUSE EN FONCTIONNEMENT

VSL TAUX DE REALISATION 2019

	BP 2019	Réalisé 2019	Disponible	
Credits de gestion	6 504 K€	6 045 K€	459 K€	93%
Subventions	2 654 K€	2 621 K€	33 K€	99%
Masse salariale	16 097 K€	15 930 K€	167 K€	99,0%
Frais financiers	776 K€	760 K€	16 K€	98%
Total dépenses	26 031 K€	25 356 K€	675 K€	97,4%
Produits des services & loyers	1 836 K€	1 761 K€	-75 K€	96%
Produits fiscaux	21 749 K€	21 711 K€	-38 K€	100%
Dotations et subventions	5 499 K€	5 624 K€	125 K€	102%
RH & emplois aidés	148 K€	191 K€	43 K€	129%
Total recettes	29 232 K€	29 287 K€	55 K€	100,2%
Epargne brute	3 201 K€	3 931 K€	730 K€	
Taux d'épargne brute	10,9%	13,4%		

En matière de recettes, même si elles n'ont pas été notifiées dans les temps, offrent peu de surprise et se réalisent malgré tout conformément aux prévisions.

S'agissant des dépenses, le budget voté n'induit pas la consommation inconditionnelle et totale des crédits ouverts. Il est demandé aux services d'être attentifs et de gérer au mieux. En 2019, les crédits de gestion et subventions ouverts au BP n'ont pas été dépensés en totalité. Le disponible de 459 K€ abonde l'épargne.

La gestion de la masse salariale a été suivie de près et les réalisations sont conformes aux prévisions à 99%. Subsiste un disponible de 167 K€

L'épargne s'en trouve significativement améliorée de +730 K€.

	RAR 2019	BP 2019	Total BP + RAR	Réalisé 2019	% réel	
PAI	1 190 K€	3 829 K€	5 019 K€	3 739 K€	74%	Le taux de réalisation des opérations programmées est de 74%. Une partie des dépenses non réalisées est reportée sur l'exercice 2020 pour 1,8 M€.
PPI	787 K€	6 749 K€	7 536 K€	5 584 K€	74%	
Total	1 977 K€	10 578 K€	12 555 K€	9 323 K€	74%	

II - LES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Les soldes intermédiaires de gestion permettent d'appréhender la constitution de l'épargne en distinguant l'évolution des masses budgétaires par nature.

A - UNE VALEUR AJOUTÉE QUI S'ACCROIT GRÂCE A UNE DYNAMIQUE DE RECETTES ET UN MAINTIEN DES DÉPENSES COURANTES

Les montants sont exprimés en K€ COMPTE	CA14	CA15	CA16	CA17	CA18	% Var.	Var.	CA 2019		CA 2019	% Var.	Var.
	Net	Net	Net	Net	Net	CA18/CA17		Dépenses	Recettes	Net	CA19/CA18	
+ 70 Vente de produits	1 092	1 267	1 062	1 217	1 512	24,2%	295		1 462	1 462	-3,3%	-50
+ 73 Impôts & taxes	22 236	22 716	22 658	21 602	21 476	-0,6%	-126	55	21 711	21 656	0,8%	180
+ 74 Dotations & subventions	7 184	6 520	5 917	5 803	5 528	-4,7%	-275		5 624	5 624	1,7%	96
+ 75 & 77 Produits de gestion courante	179	211	232	186	264	42,1%	78		298	298	12,9%	34
= Recettes courantes de fonctionnement (A)	30 891	30 714	29 889	28 808	28 780	-0,1%	-28	55	29 095	29 040	0,9%	280

Les faits marquants sur l'évolution des recettes 2019 sont les suivants :

- Bonne dynamique des recettes fiscales, des droits de mutation + 361 K€
- Stabilité des dotations de l'État +24 K€
- Réduction de l'attribution de compensation (AC) -102 K€ que verse l'agglomération destinée à financer les transferts de charges à savoir pour 2019, le transfert de la compétence « eaux pluviales » ainsi que l'évolution de la masse salariale du pôle ressources.

Compte 73 en K€	2018	2019		Var.
Taxes foncières nettes	17 059	17 330	271	1,6%
Attribution CAGV	2 614	2 512	-102	-3,9%
Droits de mutation	654	741	87	13,3%
Taxe sur l'électricité	501	488	-13	-2,6%
Fond de péréquation FPIC	375	339	-36	-9,6%
Taxe locale sur la publicité	226	214	-12	-5,4%
Droits de places	93	77	-16	-16,7%
Divers	6	10	4	66,7%
Total	21 528	21 711	183	0,9%

Le compte 73 « impôts et taxes » est en hausse de +0,8% soit +183 K€.

Il faut noter une variation des produits fiscaux de +1,6% pour 271 K€, essentiellement liée à la revalorisation des bases fiscales par l'État (+2,2%).

La bonne tenue des droits de mutation induit une hausse des produits de +87 K€.

Les recettes courantes de fonctionnement sont en légère augmentation +260 K€ (+0,9%).

Les montants sont exprimés en K€ COMPTE	CA 14	CA 15	CA 16	CA 17	CA 18	CA 2019		CA 2019	% Var.	Var.
	Net	Net	Net	Net	Net	Dépenses	Recettes	Net	CA 19/CA 18	
- 60 Achats & variation de stocks	3 738	3 718	3 440	3 323	3 221	3 215		3 215	-0,2%	-6
- 61 Services extérieurs	1 846	1 682	1 419	1 592	1 775	1 681		1 681	-5,3%	-94
- 62 Autres services extérieurs (hors 012)	1 171	1 168	1 114	975	895	977		977	9,1%	82
- 65 & 67 Charges de gestion courante	3 008	3 110	3 028	2 813	2 770	2 649		2 649	-4,4%	-121
= Dépenses externes de fonctionnement (B)	-9 763	-9 678	-9 001	-8 702	-8 661	8 522	0	-8 522	-1,8%	139
= Valeur ajoutée (C = A - B)	20 928	21 036	20 888	20 106	20 120			20 519	2,0%	399

Les dépenses externes de fonctionnement diminuent de -139 K€ (-1,6%). Après quelques années de baisse, les crédits ouverts au budget primitif 2018 ont été reconduits au budget 2019. Conscients de la nécessité de gérer au plus juste, les services n'ont pas consommé en totalité les crédits qui leur ont été ouverts au budget primitif (cf. infra).

Conjugué à la variation positive des recettes, il en résulte une valeur ajoutée en hausse de +399 K€.

Sur la totalité du mandat, les dépenses de fonctionnement ont été réduites de 1 241 K€ soit - 13%.

B - LÉGÈRE BAISSÉ DE L'ÉPARGNE DE GESTION : MASSE SALARIALE MAÎTRISÉE

Les montants sont exprimés en K€ COMPTE	CA14	CA15	CA16	CA 17	CA 18	% Var.	Var.	CA 2019		CA 2019	% Var.	Var.
	Net	Net	Net	Net	Net	CA18/CA17		Dépenses	Recettes	Net	CA19/CA18	
= Valeur ajoutée (C = A - B)	20 928	21 036	20 868	20 106	20 120	0,1%	14			20 518	2,0%	398
- 63 Impôts & taxes (hors 012)	95	142	130	143	89	-37,9%	-54	89		89	0,5%	0
- 012 Charges de personnel nettes (012 - 013 - 74)	16 636	16 803	16 707	15 632	15 223	-2,6%	-409	15 930	191	15 739	3,4%	516
= Dépenses internes de fonctionnement (D)	-16 731	-16 945	-16 837	-15 775	-15 312	-2,9%	-463	16 019	191	-15 828	3,4%	-516
= Epargne de gestion ou EBE (E = C - D)	4 197	4 091	4 031	4 331	4 808	11,0%	476			4 690	-2,4%	-118

Compte 012 Charges de personnel : une évolution maîtrisée

La masse salariale brute, si elle est maîtrisée en nombre de titulaires (-2 agents), est en hausse pour les non titulaires (+13 agents). Cette hausse d'effectif s'explique en partie par le recrutement sous contrat des derniers emplois aidés.

VSL : effectif au 31/12	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Masse salariale (chap 012 en K€)	16 983	17 205	17 144	16 029	15 452	15 930
Variation		222	-61	-1 115	-577	478
Titulaires	420	415	416	379	371	369
Non titulaires	59	50	42	36	59	72
Emploi aidés	23	33	41	34	5	1
Total	502	498	499	449	435	442
Variation		-4	1	-50	-14	7
Service commun CAGV				-24	-5	
Variation hors mutation CAGV		-4	1	-26	-9	7

La masse salariale brute augmente de +3,1% soit +478 K€ (+516 K€ en net avec la baisse des recettes associées). L'évolution des carrières représente la moitié de cette évolution.

Ce poste très sensible représente 63% des dépenses de fonctionnement. Les variations même minimes sont difficiles à absorber.

L'épargne de gestion s'en trouve réduite de 123 K€.

C - UNE ÉPARGNE BRUTE PROCHE DES 4 M€ QUI REPRÉSENTE 13,4% DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les montants sont exprimés en K€ COMPTE	CA14	CA15	CA16	CA 17	CA 18	% Var.	Var.	CA 2019		CA 2019	% Var.	Var.
	Net	Net	Net	Net	Net	CA18/CA17		Dépenses	Recettes	Net	CA19/CA18	
= Valeur ajoutée (C = A - B)	20 928	21 036	20 868	20 106	20 120	0,1%	14			20 518	2,0%	398
= Epargne de gestion ou EBE (E = C - D)	4 197	4 091	4 031	4 331	4 808	11,0%	476			4 690	-2,4%	-118
+ 76 Produits financiers			0	0	0		0			0		0
- 66 Charges financières	1 289	1 088	1 041	936	844	-9,8%	-92	760	1	759	-10,1%	-85
= Résultat financier de fonctionnement (F)	-1 289	-1 088	-1 041	-936	-844	-9,8%	-92	760	1	-759	-10,1%	85
= Epargne brute (hors excep.) (G = E + F)	2 908	3 003	2 990	3 395	3 964	16,7%	569			3 931	-0,8%	-33

Compte 66 Charges financières : des frais financiers en baisse

Nous le verrons plus loin, l'encours de dette diminue et de facto, les frais financiers également.

Le désendettement de la ville a permis une réduction constante des frais financiers sur le mandat. C'est 531 K€ de dépenses qui ne pèsent plus sur l'épargne brute.

III - LES INVESTISSEMENTS : DES RÉALISATIONS CENTRÉES SUR LES GRANDS PROJETS

Le Plan Annuel d'Investissement (PAI) avec 3,7 M€ de réalisation couvre l'ensemble des secteurs techniques indispensables à l'entretien, la maintenance du patrimoine afin d'en limiter la dégradation et permet aux agents de la collectivité de poursuivre leurs activités dans des conditions de travail satisfaisantes. L'entretien de la voirie et des bâtiments y tiennent une place prépondérante.

Montants en K€	2 019
VOIRIE REFECTIONS DIVERSES MARCHE A COMMANDES	298
ECLAIRAGE PUBLIC - TRAVAUX NEUFS VOIRIE	152
CAGV ENDUITS VOIRIES	140
CANALISATION EAU BRUTE ENT DEUERER	133
ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT	94
VOIRIE REVISION PRIX MARCHE	84
URBA PC - REMBOURS. PARTICIPATION VOIES ET RESEAUX	76
INSTALLATIONS EV DIVERS	70
VOIRIES REPRISES BLUEPAT CHER	58
MOBILIERS URBAINS	52
ECLAIRAGE PUBLIC ECONOMIES ENERGIE	42
CANALISATION EAU BRUTE ENT DEUERER	21
SIGNALETIQUE URBAINE	21
ECLAIRAGE PUBLIC - COMMANDE ILLUMINATIONS	18
CIRCULATION NUMEROTATION DES RUES	17
ECLAIRAGE PUBLIC - RESEAUX	17
ATLAS BIODIVERSITE	15
ECLAIRAGE PUBLIC - MARCHE STE CATHERINE	13
CONTROLE POTEAUX D INCENDIE	13
CHANGEMENT HORODATEURS	12
PLACE D AQUITAINE ACCESSIBILITE	11
PLANTATIONS D ARBRES	8
EXTENSION RESEAUX ELECT.	7
SECURISATION VOIRIE	7
AUTRE MATERIEL ET OUTIL D'INCENDIE DEFENSE CIVILE	6
ACCESSIBILITE ARRETS BUS	3
ENFOUISSEMENT DES LIGNES	2
ETUDES TOPOGRAPHIQUES	2
ECLAIRAGE PUBLIC - LED COEUR DE VILLE	2
Total PAI 1 - VOIRIE - RESEAUX - ECL PUBLIC	1 394
CENTRE CULTUREL CHAUFFAGE T EPCV	271
TRAVAUX ECOLES	159
TRAVAUX BATS DIVERS	102
CENTRE CULTUREL - DETECTEURS INCENDIE	91
CHOISY PISTE MAIN COURANTE	84
MAISON DES SYNDICATS FENETRES T EPCV	74
AMENAGEMENT AIRE JEUX ENFANTS - LES HARAS	61
SPORTS - TRAVAUX BATIMENTS DIVERS	53
ECOLE J FERRY CHAUDIERE T EPCV	53
GROS ENTRETIEN CULTURE	51
CENTRE CULTURE - CHANGEMENT ASCENSEUR	50
FOURNITURES ET POSE CAMERA	41
TRAVAUX SALLES MUNICIPALES	29
TRAVAUX ECONOMIE ENERGIE	27
ACCESSIBILITE BATIMENTS	26
ECOLE - SECURISATION	24

Montants en K€	2 019
TRAVAUX PARC EXPO	21
PROPRETE INSTALLATION CHATEAU D EAU	20
SPORTS - AUTRES TRAVAUX	19
BATIMENT - TRAVAUX SECURITE	16
FRAIS D INSERTION MARCHE PUBLIC	13
BERGES DU LOT MUR DE SOUTAINEMENT	13
REFECTION EGLISE DE COLLONGUES	12
DEJ - AMENAGEMENT LOCAL	12
STADIUM - SOL SPORTIF	11
REPARATIONS SINISTRE ROGE	11
CIMETIERES - COLOMBARIUM	9
EYSSSES - ETUDES ARCHEOLOGIQUES	8
ECOLE STE GEORGES CHAUFFAGE T EPCV	8
TOUR DE PARIS - DIAGNOSTIC ET TOITURE	8
TRAVAUX EN COURS STADIUM	7
MYRE MORY ETUDE PROGRAMMATIQUE	7
ESPACES VERTS DALLE ET VESTIAIRES	7
SPORTS SECURISATION SITES	6
EYSSSES - ETUDE PROGRAMMATION DEVENIR	5
DEMENAGEMENT HYGIENE TRAVAUX BAT	4
LASCROZE - AMENAGEMENT BELVEDERE	3
BIBLIOTHEQUE - ETUDE CREATION MEDIATHEQUE	2
Total PAI 2 - BATIMENTS - TERRAINS SPORTS	1 417
INFORMATIQUE MATERIELS	239
INFORMATIQUE LOGICIELS	32
INFORMATIQUE MATERIELS TELEPHONE	24
INFORMATIQUE CABLAGES ET INSTALLATIONS	14
INFORMATIQUE - FRAIS D ETUDES	2
Total PAI 3 - INFORMATIQUE - TELEPHONE	311
MATERIEL DE TRANSPORT	273
Total PAI 4 - VEHICULES	273
DSTP - MATERIEL DIVERS	63
DAC - MATERIEL DIVERS	59
SALLES MUNICIPALES - MATERIEL DIVERS	43
DGS - SANTE ET SECURITE	42
DRE - MATERIEL DIVERS	34
ECONOMAT - MATERIEL DIVERS	30
SPORTS - MATERIELS DIVERS	25
DST - MATERIEL DIVERS	11
DGS - MOBILIER	10
DSTP - EQUIPEMENTS POLICIERS MUNICIPAUX	8
DEJ - MATERIEL DIVERS	6
MATERIEL DIVERS	13
Total PAI 5 - MATERIEL ET MOBILIER	344
Total PAI	3 739

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) avec 5,6 M€ de réalisation porte sur des projets conséquents tel le regroupement des centres de loisirs, la réfection de la halle Lakanal, de l'école Guy de Scorailles, de la chapelle des Pénitents ou la construction d'un tennis couvert à la Myre Mory.

Le volume d'investissement de l'exercice 2019 est conséquent et procède au « rattrapage » que la prudence imposait en début de mandat face à l'avenir incertain de l'équilibre des finances communales.

Montants en K€	2 019
VENELLE DE PARIS - ACQUISITION IMMEUBLE STE CATHER	130
VENELLE DE PARIS - DUP + FRAIS EXPROPRIATION	12
Total PPI 10 - VENELLE DE PARIS	142
CLINIQUE DU PARC TRAVAUX	180
ACQUISITIONS FONCIERES LOCAL DEJ	72
HARAS VSL - SOULTE IFCE	16
ACQUISITIONS DIVERSES	2
Total PPI 12 - CESSIONS ET ACQUISITIONS FONCIERES	270
OPAH RU ORI - SUIVI ANIMATION	113
ORI ET ACQUISITIONS DIVERSES	70
HABITAT - AIDES COMMERCES	20
OPAH RU - AIDES POUR FACADES	17
ORI - ETUDE PREOPERATIONNELLE	5
FONDS DE CONCOURS CAGV PLUI	2
Total PPI 13 - PPI HABITAT	228
THEATRE - ETUDE RENOVATION	44
Total PPI 14 - RENOVATION THEATRE	44
TRAVAUX CHAPELLE DES PENITENTS	454
CHAPELLE PENITENTS - RESTAURATION OBJETS	25
Total PPI 15 - RESTAURATION CHAPELLE PENITENTS	479

Montants en K€	2 019
REFECTION QUAI ALSACE - AVIRON	66
ECLAIRAGE PUBLIC - QUAI ALSACE	16
Total PPI 16 - AMENAGEMENT BERGES DU LOT	82
RUE LAKANAL REFECTION VOIRIE	601
Total PPI 18 - GROSSES OPERATIONS DE VOIRIE	601
TERRAIN DE TENNIS COUVERT - MO ET TRAVAUX	352
ETUDE TERRAIN DE TENNIS COUVERT	20
Total PPI 6 - TERRAIN DE TENNIS COUVERT	372
HALLE LAKANAL - TRAVAUX ET MAITRISE D OEUVRE	1 279
Total PPI 7 - HALLE LAKANAL	1 279
REGROUPEMENT CENTRES DE LOISIRS - TRAVAUX	1 432
REGROUPEMENT CENTRES DE LOISIRS - MOBILIER	57
Total PPI 8 - REGROUPEMENT CENTRES DE LOISIRS	1 489
MO ET TRAVAUX EXTENSION GUY DE SCORAILLES	598
Total PPI 9 - EXTENSION ECOLE SCORAILLES	598

Total PPI	5 584
------------------	--------------

IV - DES RATIOS DE PILOTAGE CONFORMES A LA STRATÉGIE FIXÉE EN DÉBUT DE MANDAT

VSL En K€	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
+ Recettes de gestion	31 040	31 116	30 306	29 208	29 062	29 287
- Dépenses de gestion	26 843	27 025	26 275	24 876	24 254	24 596
- Frais financiers	1 289	1 088	1 041	936	844	760
= Epargne brute	2 908	3 003	2 990	3 395	3 964	3 931
Taux d'épargne brute	9,4%	9,7%	9,9%	11,6%	13,6%	13,4%
Excédent N-1	211	2 455	4 025	3 917	1 277	1 279
Dépenses PPI & PAI	3 589	3 825	2 644	3 144	4 955	9 323
Encours de dette au 31/12	29 615	30 111	27 493	24 930	22 153	24 481
Encours dette au 31/12 épargne brute	10,2 ans	10,0 ans	9,2 ans	7,3 ans	5,6 ans	6,2 ans

Le cap financier visé en début de mandat est atteint :

- L'épargne s'élève à 4 M€. Le taux d'épargne dépasse les 13%. L'objectif de niveau d'autofinancement est conforme,
- L'encours de dette rapporté à l'épargne brute (capacité de désendettement) s'établit en dessous des 10 ans à 6,2 ans pour 2019.

L'équilibre du budget 2019 a nécessité un recours à l'emprunt supérieur au capital remboursé, ce qui majore l'encours de dette de début d'année de 2,3 M€.

L'encours de dette sur le mandat aura été réduit de -5,1 M€ (-17%). La capacité de désendettement a quasiment doublé.

LE RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE

Budget principal en K€	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	27 087	29 301	2 214
Investissement	15 386	13 439	-1 948
Excédent global de clôture			266

L'excédent global de clôture correspond à la différence entre les dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement (réelles et ordre). Il s'agit de l'épargne brute et de l'excédent antérieur non consommé par le programme d'investissement.

Cet excédent de 266 K€ sera affecté au budget primitif 2020. Il servira au financement du programme d'investissement 2020.

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

Membres en exercice : 35 / Présents : 24 / Représentés : 2 / Suffrage Exprimés : 26

Le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote

Pour : 18 / Contre : 0 / Abstentions : 8

Décide :

Article 1 : D'approuver le compte administratif 2019.

AFFAIRE N°2 COMPTES DE GESTION 2019 DU BUDGET PRINCIPAL - Rapporteur : M. CALVET

Monsieur le Trésorier de VILLENEUVE-SUR-LOT, comptable public de la Commune de Villeneuve-sur-Lot nous a transmis le compte de gestion relatif :

- au budget principal pour l'exercice budgétaire 2019.

Ce document retrace l'intégralité des opérations de dépenses et de recettes effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 par les services de la trésorerie, en section d'investissement comme en section de fonctionnement pour ce budget.

Ce compte de gestion est en tout point conforme au Compte Administratif de l'exercice 2019 qui a été approuvé par le conseil municipal.

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,
Membres en exercice : 35 / Présents : 25 / Représentés : 2 / Suffrage Exprimés : 27
Pour : 27 / Contre : 0 / Abstentions : 0
Décide :

Article 1 : D'approuver le **compte de gestion relatif au budget principal** présenté par Monsieur le Trésorier de VILLENEUVE-SUR-LOT, Comptable Public de la Commune de Villeneuve-sur-Lot, pour l'exercice budgétaire 2019.

AFFAIRE n°3 : MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°94 EN DATE DU 12 SEPTEMBRE 2019 RELATIVE AU PROJET DE CESSION DE LOTS DE COPROPRIÉTÉ SITUÉS 4 RUE PARMENTIER ET 1 RUE DE LA CONVENTION AU PROFIT DE L'OPH HABITALYS - Rapporteur : M. CALVET

Dans le cadre du projet de réalisation d'un Foyer de jeunes Travailleurs (FJT) en centre ville, il était initialement prévu que l'OPH Habitalys fasse l'acquisition du lot n°7 de la copropriété du bâtiment communal situé 4 rue parmentier (1^{er} et 2^{ème} étage), ainsi que le lot n°5 de la copropriété de l'immeuble localisé 1 rue de la convention, pour un montant de 28 600 €.

Par un courriel en date du 1^{er} avril 2020, l'OPH Habitalys ne souhaite plus faire l'acquisition du lot n°5 de la copropriété du 1 rue de la convention, situé au 1^{er} étage et accessible uniquement par le 4 rue Parmentier, car son aménagement nécessite des travaux d'un coût très important, pour un espace finalement assez réduit.

L'acquisition ne porte donc plus que sur un seul lot, le montant de vente actualisé est à hauteur de 25 000 € (28 600 € étant le montant initial pour les deux lots). Il convient de signaler que les autres conditions de la délibération n°94 en date du 12 septembre 2019 restent inchangées.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
Membres en exercice : 35 / Présents : 25 / Représentés : 2 / Suffrage Exprimés : 27
Pour : 27 / Contre : 0 / Abstentions : 0
Décide :

Article 1 : d'approuver la modification de la délibération n°94 en date du 12 septembre 2019 telle que déclinée ci-dessus,

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou son représentant légal, à signer toutes les pièces administratives nécessaires à cet effet.

La séance s'est clôturée à 20 h 25

*Le Conseiller Municipal désigné
Secrétaire de la séance,*

Julien GIRARD

